

un mécanisme de moins en moins utile au règlement des nouveaux problèmes qui se posent à la communauté commerciale internationale ou à la gouverne des relations commerciales.

21. Le défi posé à la crédibilité du système est d'une importance pratique et fondamentale pour le Canada puisqu'il affecte le principal instrument dont il dispose pour préserver les résultats obtenus lors des négociations commerciales précédentes et portant sur ses relations commerciales avec la plupart des autres pays. Il s'agit également d'un défi collectif qui devrait être abordé lors des nouvelles NCM en réexaminant sérieusement certaines questions fondamentales telles que la non-discrimination, le traitement national, la sécurité de l'accès aux marchés et le règlement des différends. Il faudrait également prévoir une plus grande participation dans les affaires et les orientations du GATT au niveau ministériel.

F. Conduite et gestion des négociations

22. Un certain nombre de considérations liées à la conduite et à la gestion des négociations devront être étudiées lorsque seront connus les objectifs des pays qui ont un intérêt dans les négociations. Pour le moment, il semblerait approprié de commenter une distinction